

avons des objectifs et les Américains aussi. Durant les négociations, aucune partie ne s'engagera à accepter à priori ce que l'autre propose. Ce n'est qu'en discutant ouvertement de nos préoccupations et objectifs respectifs que nous saurons si nous pouvons arriver à nous entendre.

Plus précisément, le Canada cherchera à assurer et à renforcer son accès au marché américain:

. En réduisant le harcèlement auquel sont soumises les exportations canadiennes concurrentielles. Par exemple, les débouchés américains de nos industries de l'acier et du bois de construction sont depuis des années menacés.

. En codifiant plus clairement les modalités de subvention de l'industrie, de l'agriculture et des pêches. Les deux pays ont recours et continueront d'avoir recours aux subventions. Mais comme il n'y a aucun accord sur celles qui sont appropriées, des mesures légitimes prises par le Canada sont contre-carrées par le protectionnisme américain. Il nous faut donc clarifier les règles du jeu.

. En réduisant la portée des restrictions imposées par la clause "Buy America", c'est-à-dire en accédant aux marchés publics (gouvernement fédéral et États) américains, dont la valeur atteint l'importante somme de 500 milliards de dollars par an. Les entreprises canadiennes qui décrochent des contrats aux États-Unis font face à d'énormes pressions visant à transférer aux États-Unis leurs activités de production et ce transfert est synonyme de perte d'emplois.

. En élaborant des mécanismes de règlement des litiges plus rigoureux. Ce ne sont pas les combats qui manquent, mais les arbitres. Grâce à des règles plus claires et plus prévisibles, les problèmes pourront être plus rapidement résolus.

Il y aura des compromis à faire; c'est ce en quoi consiste toute négociation. Il s'agit d'un processus impliquant des concessions mutuelles. Pour obtenir, nous devons donner. Toute affaire devra être mutuellement avantageuse.

Grâce à un accord commercial bilatéral avec les États-Unis, nous pourrions accroître nos marchés d'exportation. Des périodes de transition et l'élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires sur une période de 8 à 10 ans nous permettront de nous adapter au changement, de façon ordonnée. Ce type de changement sera utile et il est préférable aux mesures ponctuelles que nous prenons actuellement.